

OUI au STOP PUB

Publié le 4 décembre 2015

A l'occasion de la Semaine Européenne de Réduction des Déchets, le Syndicat Centre Hérault a lancé le 21 novembre sa seconde opération Boule de Neige Stop Pub qui durera jusqu'à fin février 2016.

Le Stop Pub, c'est le petit autocollant à coller sur sa boîte aux lettres pour limiter la distribution des courriers non sollicités.

Celui de 2015 a été dessiné par les enfants du territoire qui seront fiers de le retrouver coller sur votre boîte aux lettres.



Devenir citoyens relais de l'opération

Le principe de l'opération "Boule de neige Stop Pub" est simple : coller un Stop Pub sur votre boîte aux lettres et inviter le maximum de personnes dans votre entourage à passer également à l'action avec la devise : « 1 Stop Pub donné = 1 Stop Pub collé ».

Les points relais

En plus des mairies, des écoles et des commerces sont également devenus points relais à l'occasion de cette opération.

Un Stop Pub collé = 40 kg de déchets évités

En faisant ce geste, vous éviterez que 40 kg de papier finissent inévitablement en déchets. A l'échelle de notre territoire, habité par environ 32 000 foyers, cela représente 1 280 tonnes de papier jeté qui pourrait être évité !

Ne plus recevoir de courrier non sollicité, c'est aussi s'inscrire dans une démarche de développement durable et contribuer à respecter votre environnement. Il faut savoir que pour fabriquer un kilo de papier, il faut 500 litres d'eau.

Coller un Stop Pub, c'est aussi économiser l'énergie nécessaire à la fabrication du papier et limiter les émissions de CO2 dues au transport.